

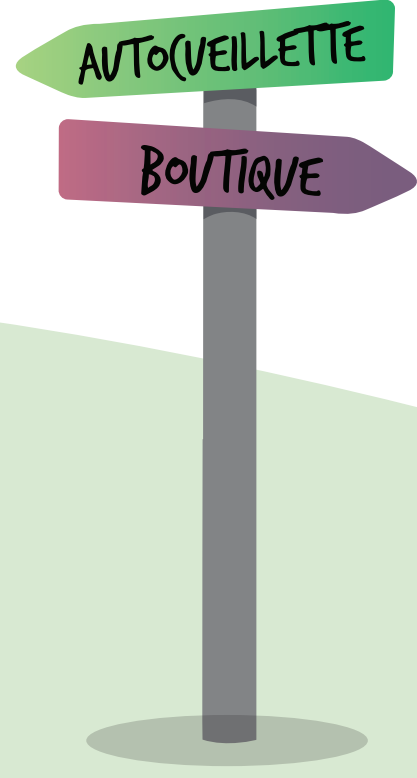


# Les 10 consignes du cueilleur responsable



**Je me limite aux rangées autorisées à l'autocueillette**

afin de respecter la maturité des différentes variétés de pommes.



**Je ne grimpe pas aux arbres,**

j'utilise les échelles mises à ma disposition dans le verger.



**Je surveille mes enfants en tout temps** pour leur sécurité et le respect des autres cueilleurs.



**Pour cueillir une pomme, je la lève vers le haut en la repliant vers la branche pour la détacher de l'arbre.**

Il ne faut pas la tourner sur elle-même, ni tirer vers le bas, cela abîme les arbres et détruit les fruits de l'année suivante.



**J'évite le gaspillage**

et je ne croque pas dans toutes les pommes ni ne les jette par terre, mais un petit test de qualité, c'est autorisé et même recommandé pour la santé.



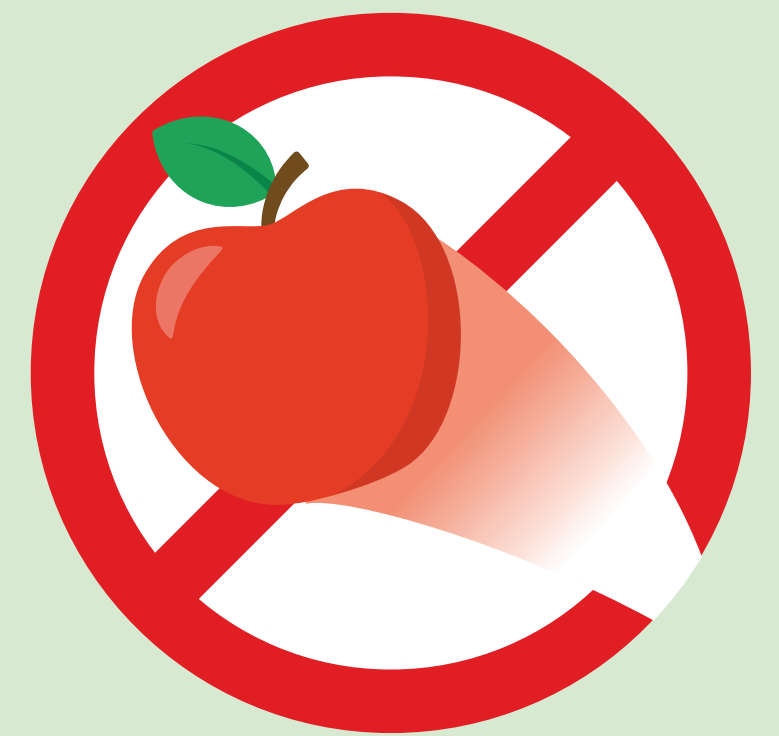
**Je ne brise pas les branches.**



**Je ne fume pas dans les espaces de cueillette.**



**Je ne jette pas de déchets au sol.**

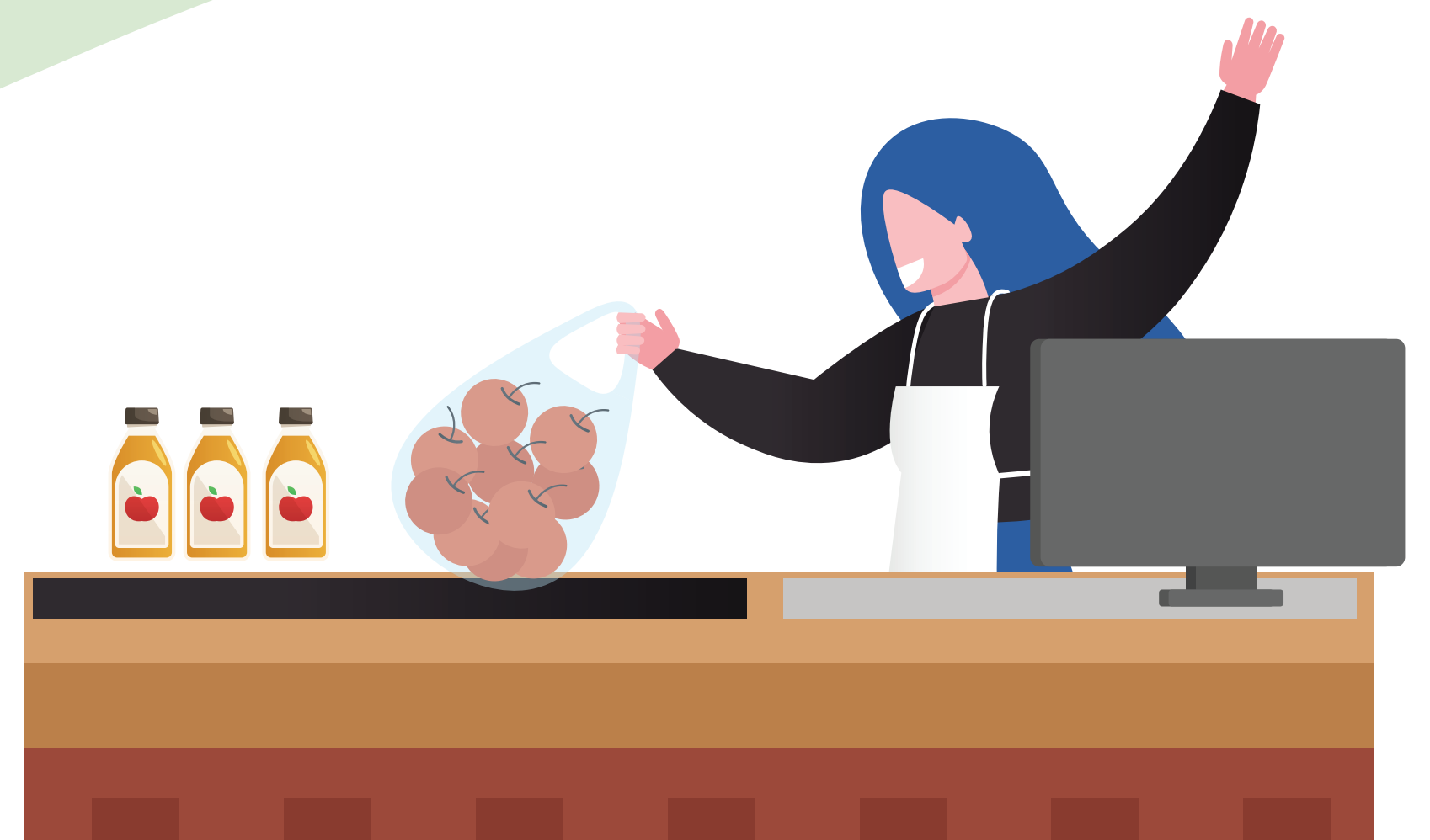


**Je ne lance pas de pommes.**



**Je visite la boutique**

pour y découvrir les bons produits locaux.



## Bonne cueillette !



LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC